

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017



Décret n°2016-841 du 24 juin 2016

Le Rapport d'Orientation Budgétaire ROB, est une étape obligatoire (Art L.2312-1 du CGCT) et essentielle à la vie démocratique de notre ville. Il informe l'équipe municipale sur la situation économique et financière de la collectivité afin de l'éclairer lors du vote du budget primitif. Le ROB présenté aujourd'hui tient compte des dispositions prévues dans la loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République).

Il permet de présenter et de débattre sur :

- les orientations budgétaires de la commune en matière de fiscalité, de dépenses de fonctionnement, sur la structure des effectifs ...
- la programmation des investissements,
- la structure et la gestion de la dette.

Dans un contexte de mutations institutionnelles et de poursuite de la baisse des dotations de l'Etat, quatre principales tendances se dégagent :

- Une stratégie financière efficace,
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement notamment des dépenses de personnel,
- L'optimisation des ressources de la collectivité sans augmentation des taux de fiscalité,
- Un programme pluriannuel d'investissement ambitieux.

# SOMMAIRE

---

## **1. LE CONTEXTE GENERAL :**

- 1.1 LE PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2017 : 6 POINTS CLES  
➔ SES IMPACTS SUR LA COMMUNE**

## **2. LES TENDANCES BUDGETAIRES ET LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE**

### **2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

### **2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

#### **2.2.1 DEPENSES DE PERSONNEL**

## **3. LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITE**

### **3.1 LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

### **3.2 AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENT**

### **3.3 LA GESTION DE LA DETTE**

## **CONCLUSION / DEBAT**

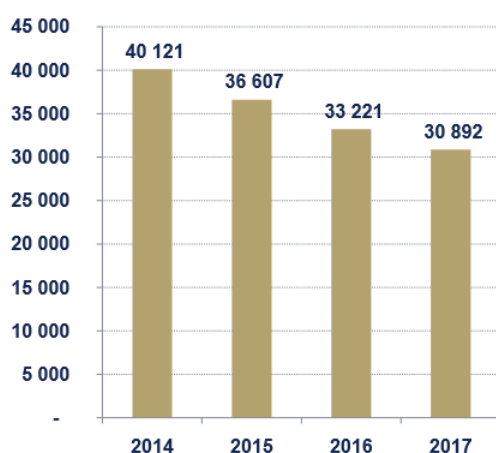
## 1. LE CONTEXTE GENERAL :

### 1.1 LE PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2017 : 6 POINTS CLES

#### ➤ LA CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS :

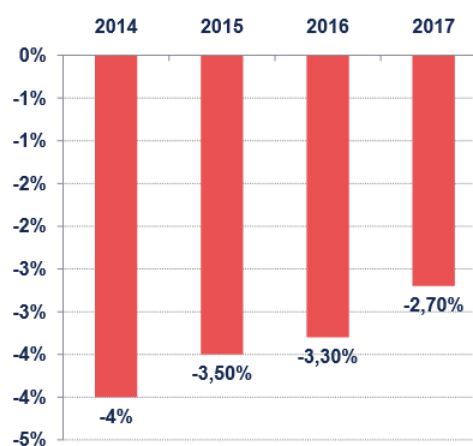
Une baisse de la DGF qui contribue à réduire le déficit de l'Etat

**Prélèvement sur recettes au titre de la DGF (en M€)**



Sources : Lois de finances 2014 à 2016 et PLF 2017

**Déficit de l'Etat (en % du PIB)**



Sources : Insee et PLF 2017

La 3<sup>ème</sup> loi de programmation 2012-2017 prévoit un retour à un déficit structurel inférieur à 0.5% du PIB en 2015. Pour les collectivités locales, elle s'est traduite par une réduction des concours financiers de l'Etat d'un montant de 12.5M€ d'euros entre 2014 et 2017.



#### LES IMPACTS POUR MAUGUIO CARNON :

La commune avait estimé la contribution de la commune de Mauguio au déficit public à 1 700 000€ sur la période 2014-2017 :

DGF 2013/ 2 334 000€

DGF 2014/ 2 170 000€

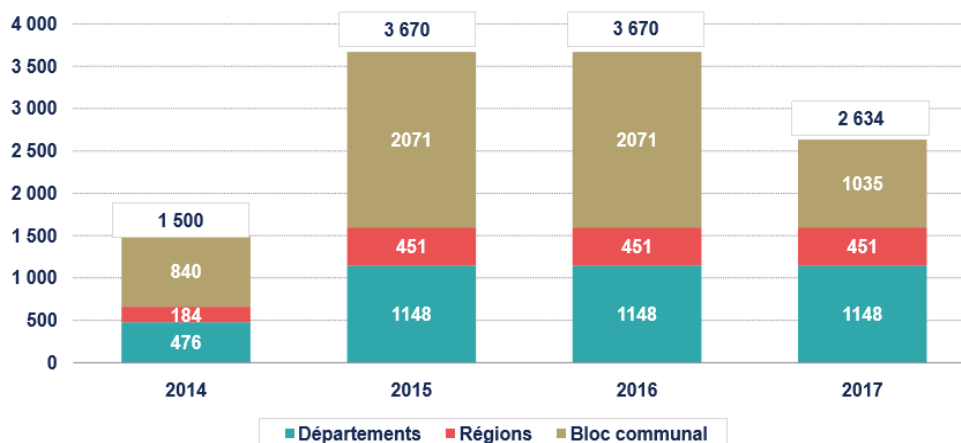
DGF 2015/ 1 650 000€

DGF 2016/ 1 099 000€

DGF 2017 estimée avant l'annonce du président et report de la réforme: 634 000€.

- **UN EFFORT MOINDRE CONFIRME POUR LE BLOC COMMUNAL EN 2017 ET LE REPORT DE LA REFORME DE LA DGF A UNE PROCHAINE MANDATURE.**

Minoration de la DGF (en M€)



Source : PLF 2017



**LES IMPACTS POUR MAUGUIO CARNON :**

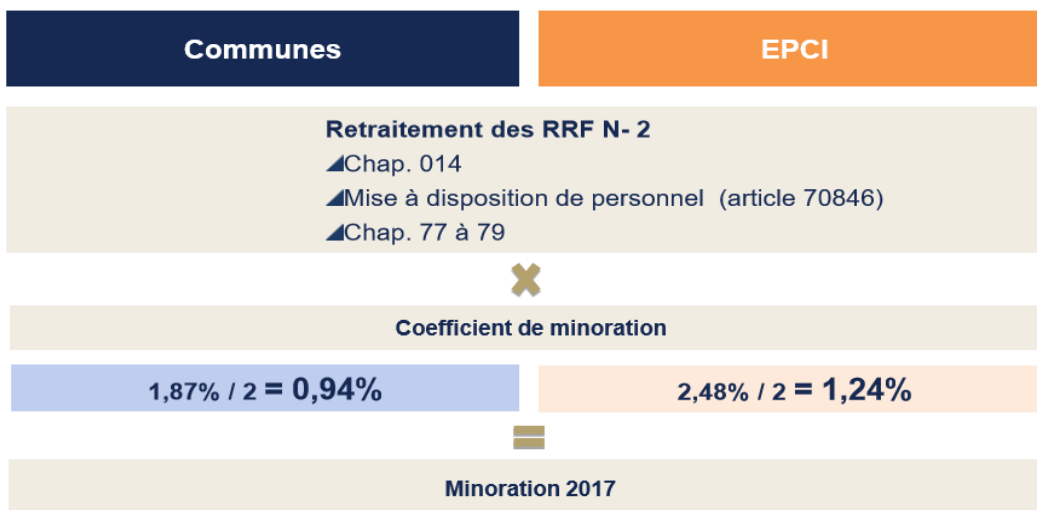
Suite à l'annonce du Président de la République lors du congrès des Maires 2016 de modérer l'effort du bloc communal, il convient de revoir les hypothèses de baisse de la DGF prévues dans la prospective 2017.

En 2017, nous prévoyons une diminution de la DGF de – 294 000€ / à la DGF versée en 2016.

La DGF devrait s'établir à 805 000€.

La contribution de la commune de Mauguio au déficit public est estimée à 1 529 000€ sur la période 2014-2017 au lieu de 1 700 000€.

Un coefficient de minoration divisé par deux pour la contribution 2017

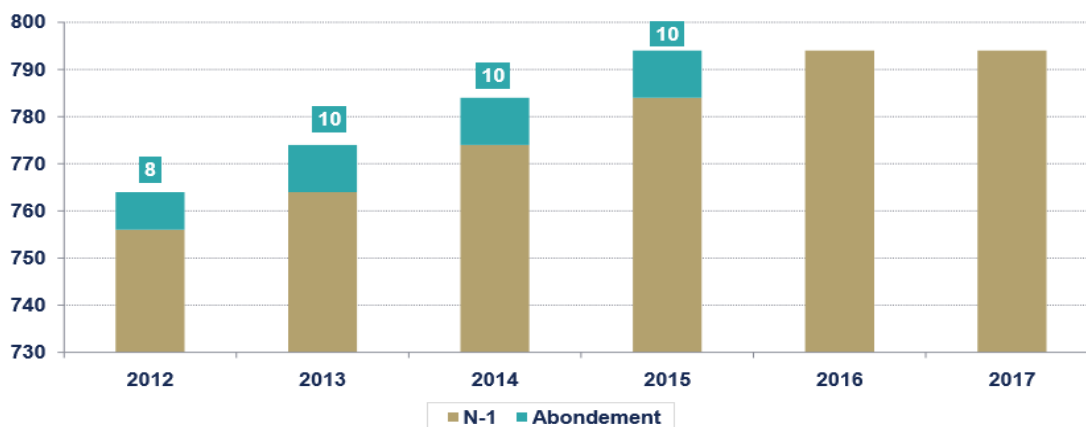


Source : PLF 2017

➤ **PEREQUATION VERTICALE :**

Communes : la dotation nationale de péréquation (DNP) maintenue à son niveau de 2015

**Dotation nationale de péréquation : évolution (en M€)**



Sources : Circulaires DNP 2012 à 2016 et PLF 2017



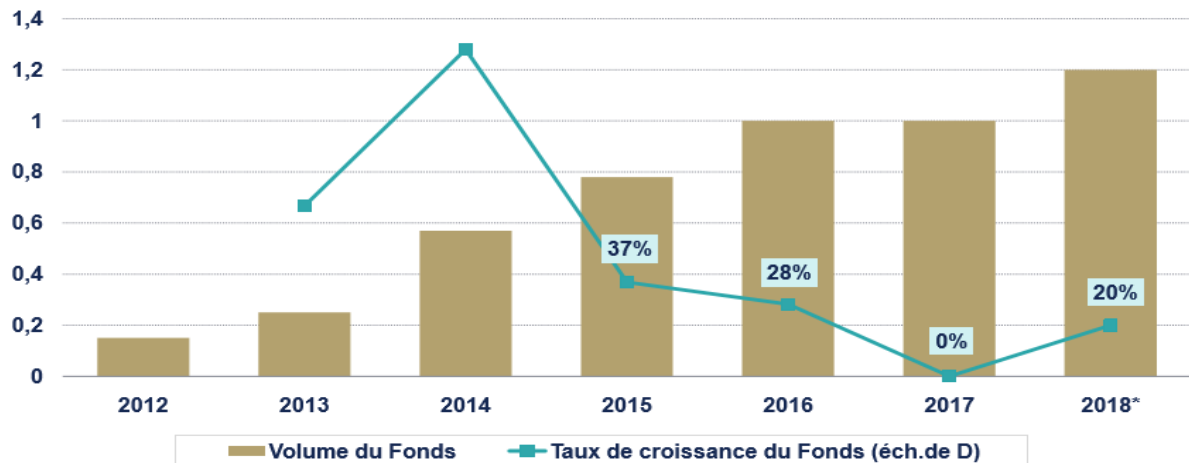
**LES IMPACTS POUR MAUGUIO CARNON :**

La commune n'est plus éligible à la part principale de la DNP en raison d'un potentiel financier par habitant plus élevé que le potentiel financier de la strate qui a baissé.

➤ **PEREQUATION HORIZONTALE**

Le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales

**FPIC : volume en Mds€ et taux de croissance en %**



Source : PLF 2017, \* estimation



**LES IMPACTS POUR MAUGUIO CARNON :**

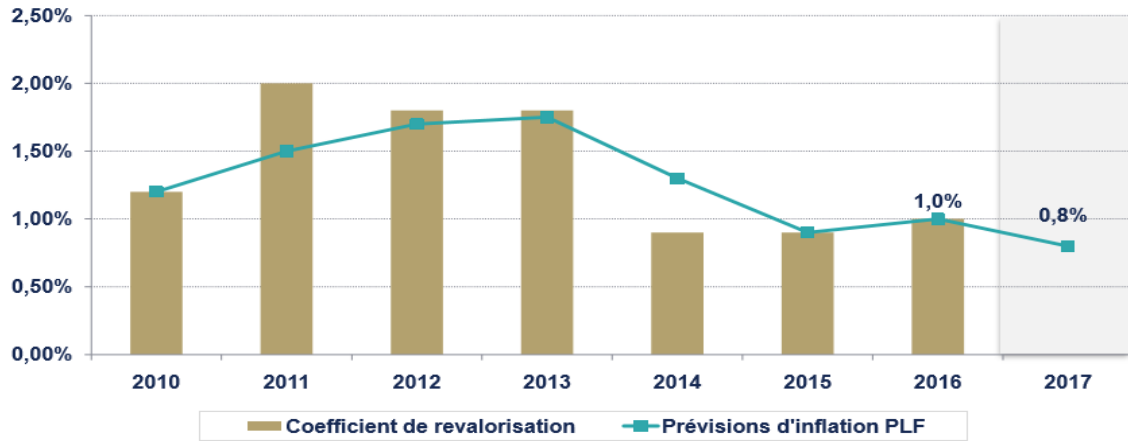
Le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales créé par la loi de finances 2012, a connu une forte évolution entre 2012 et 2017.

Ce fonds a impacté les finances de la commune de + 855 000€ entre 2013 et 2016. Le projet de loi de finances ne prévoit pas d'évolution de l'enveloppe en 2017 mais des mouvements de périmètre suite au processus de fusion des intercommunalités qui pourraient impacter le montant des contributions au FPIC.

En 2017, nous estimons le montant du FPIC à 409 000€ (+53 700€/2016)

➤ **COEFFICIENT DE REVALORISATION DES BASES DE FISCALITE : UNE PREVISION TOUJOURS PRUDENTE**

**Inflation française prévue au PLF et coefficient de revalorisation des bases**



Sources : PLF 2017 et Finance Active



**LES IMPACTS POUR MAUGUIO CARNON :**

- une augmentation des bases de fiscalité ménages de 0.8%.



➤ **EVOLUTION DE LA DEPENSE LOCALE : OBJECTIF TENU EN 2015 ET DECLINE PAR STRATE A PARTIR DE 2016**

**Objectifs de l'ODEDEL  
ODEDEL 2016 et 2017 décliné par strate**

Strates	2016		2017	
	Dép. totales	Dép. de fonct	Dép. totales	Dép. de fonct
<b>Bloc communal</b>	1,0%	1,1%	2,1%	1,3%
<b>Départ.</b>	1,9%	2,7%	2,2%	2,6%
<b>Régions</b>	0,4%	0,6%	0,8%	1,1%
<b>Objectif global</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,7%</b>

Sources : PLF 2017 et LPFP 2014-2019



**LES IMPACTS POUR MAUGUIO CARNON :**

La commune anticipe l'effet ciseau, les dépenses de fonctionnement sont en net repli **-3.51% en 2016.**

**CONCLUSION :**

- Confirmation de la moindre contribution du bloc communal pour redresser les comptes de l'Etat.
- Bouversements de la carte intercommunale qui impacteront encore le FPIC en 2017 malgré le gel de l'enveloppe.
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et en baisse afin de préserver les équilibres financiers et respecter les objectifs de l'ODEDEL.

## 2/ LES TENDANCES BUDGETAIRES ET LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE :

L'analyse de la prospective et des ratios montraient dès 2014 des signes avant-coureurs de dégradation des finances communales suite à la baisse des dotations nationales, à l'augmentation des dépenses de fonctionnement (réforme des rythmes scolaires, réforme de la fonction publique territoriale, augmentation du FPIC...).

La stratégie financière et le pilotage fin des différents agrégats financiers ont permis de dégager des marges de manœuvre et de traverser cette période de crise sans altérer la santé financière de la commune.

Les bonnes mesures ont été prises au bon moment.

**Les efforts de gestion programmés en 2015 et 2016 ont permis d'atteindre les objectifs assignés en matière d'équilibre budgétaire et de réaliser les investissements prévus sur la durée du mandat.**

### 2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement diminuent en 2016 malgré l'évolution des bases. La poursuite de la baisse des dotations explique pour une large part cette évolution. En effet, les collectivités locales se voient prélevées pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive au titre de la contribution au redressement des finances publiques.

**Les recettes fiscales** (+ 2.6%) ont bénéficié en 2016 du dynamisme de certaines taxes : la fiscalité directe (croissance des bases, optimisation fiscale, droits de mutation à titre onéreux, taxe de séjour). Leur évolution est compensée par la baisse de l'attribution de compensation suite au transfert des activités périscolaires à l'Agglomération du Pays de l'Or.

#### A compter de 2017,

Les recettes de fonctionnement devraient progresser sous l'effet:

- D'une augmentation de +1.5% des bases (0.8% de coefficient de revalorisation des bases et 0.7% d'augmentation physique des bases),
- De l'évolution marquée des taxes sur les droits de mutation à titre onéreux.
- De l'élargissement de l'assiette des dépenses éligibles au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.
- De la taxation des logements vacants,
- Des nouveaux sous-traités de concession de plages.

→ **La commune n'augmentera pas ses taux de fiscalité ménages.**

#### Budget principal en milliers d'euros

	2013	2014	2015	2016	Taux d'évolution 2016/2015
<b>Recettes Réelles de fonctionnement</b>	<b>30 171</b>	<b>26 134</b>	<b>26 529</b>	<b>25 816</b>	<b>-2,69%</b>
Atténuation de charges	87	98	58	59	1,72%
Produits des services, du domaine, ...	991	1 028	1 120	1 100	-1,79%
Impôts et taxes	21 580	21 826	22 509	22 665	0,69%
Dotations et participations	2 687	2 663	2 254	1 490	-33,90%
Autres produits de gestion courante	558	394	404	398	-1,49%
Produits exceptionnels	4 268	125	184	104	-43,48%

\*CA estimé avant clôture des comptes

## FOCUS SUR LES PREMIERS RESULTATS DE LA POLITIQUE D'OPTIMISATION FISCALE

La politique d'optimisation fiscale permet de garantir l'équité fiscale, notamment au travers d'une commission communale des impôts directs active

- contrôle des piscines
- des catégories de bâtiments
- Contrôle des anomalies de la matrice cadastrale

**Le travail réalisé par les services a permis de collecter entre 2014 et 2016 : 227 000€ de produit fiscal.**

## 2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### ❖ UNE DIMINUTION IMPORTANTE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Depuis 2013, la croissance des dépenses a fortement diminué. L'année 2015 est marquée par une forte décélération, en 2016 la baisse est estimée à - 3.51% Cette décélération est principalement due au plan d'économies lancé en 2015 et 2016, à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences et à l'optimisation de la gestion de la dette.

Budget principal en milliers d'euros					Taux d'évolution
	2013	2014	2015	2016	2016/2015
<b>Dépenses Réelles de fonctionnement</b>	<b>21 813</b>	<b>22 256</b>	<b>22 312</b>	<b>21 528</b>	<b>-3,51%</b>
Charges à caractère général	5 521	5 282	5 103	4 815	-5,64%
Charges de personnel	13 117	13 812	13 979	13 450	-3,78%
FPIC	82	163	238	371	55,88%
Autres charges de gestion courante	2 282	2 274	2 306	2 322	0,69%
Intérêts de la dette (avec ICNE)	701	655	642	476	-25,86%
Charges exceptionnelles	110	39	44	12	-72,73%
Dotations aux provisions	0	31	0	82	82,00%

\*CA estimé avant clôture des comptes

- **Le FPIC : + 55 %**
  - 2012 : 26 000 €
  - 2013 : 82 000 €
  - 2014 : 163 000 €
  - 2015 : 238 000 €
  - 2016 : 371 000 €
  - **Prévisions 2017 : 805 000 €**

- **Les intérêts de la dette en diminution : - 26%**

Une diminution importante des frais financiers suite aux mesures d'optimisation de gestion de la dette réalisées en 2015 et l'échéance de différents contrats de prêts.

## 2.2.1 LES DEPENSES DE PERSONNEL

### ➤ LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Les effectifs se répartissent en effectifs titulaires et en effectifs contractuels.

#### LES EFFECTIFS TITULAIRES *au 31 décembre 2016 (agents rémunérés)*

Années	2014	2015	2016	Prévisions 2017
Titulaires (dont stagiaires)	321	310	308	314

- Départs de fonctionnaires en 2015, 2016 et prévision 2017
  - En 2015 : sont comptabilisés 20 départs d'agents (12 retraites, 7 départs par voie de mutation, détachement ou disponibilité et 1 radiation des cadres).
  - En 2016 : il est comptabilisé 15 départs (11 retraites, 4 départs par voie de mutation, détachement ou disponibilité).
  - Prévision des départs de fonctionnaires 2017 :
    - 5 départs à la retraite connus
    - 3 disponibilités pour convenances personnelles connues
    - 2 départs par voie de mutation
 Soit 10 départs prévisionnels de fonctionnaires
- Recrutements de fonctionnaires en 2015, 2016, et Prévision des recrutements de fonctionnaires 2017 :

A chaque départ d'un agent, (retraite ou mutation), une réflexion est menée sur l'opportunité de remplacer ou non l'agent en question. La fiche de poste est ainsi réétudiée au regard de l'évolution du métier concerné et des missions du service. Cette réflexion peut également permettre de repenser l'organisation du travail et la répartition des activités entre services.

Dès lors, le nombre d'agents recrutés sur ces dernières années a été moindre par rapport au nombre des départs :

- En 2015 : 9 recrutements de fonctionnaires ont été opérés (recrutements directs ou mutation)
- En 2016 : 13 recrutements de fonctionnaires ont été opérés (recrutements directs ou mutation)
- En 2017, les prévisions sont les suivantes :

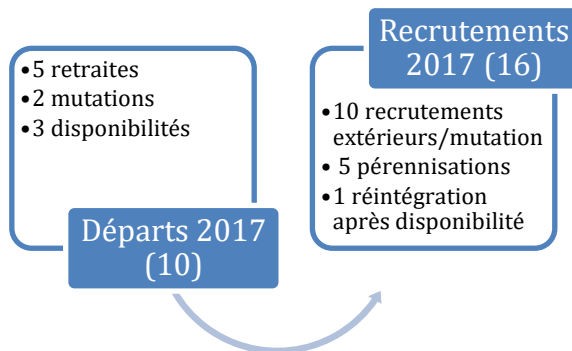
Les dix départs prévus ne seront pas en totalité remplacés. En effet, 7 postes seront reconduits.

Par ailleurs, le plan de pérennisation de l'emploi précaire entamé l'année dernière va permettre cette année la mise en stage de 5 nouveaux agents (service entretien et cérémonies et ateliers municipaux) au 1<sup>er</sup> avril 2017 sur le grade d'adjoint technique. Ce plan de pérennisation n'entraîne pas d'augmentation de la masse salariale car les agents concernés sont déjà rémunérés en qualité d'agents contractuels.

Enfin, au regard des besoins des services, 3 nouveaux postes sont créés :

- 1 poste de renfort du secrétariat aux ateliers de Carnon
- 1 poste de renfort de l'encadrement intermédiaire aux ateliers de Mauguio
- 1 poste de responsable du service des sports.

Enfin, un agent en disponibilité sera réintégré dès le 1<sup>er</sup> février 2017.



### LES EFFECTIFS CONTRACTUELS (*agents rémunérés*)

#### ➤ Les effectifs contractuels au 31 décembre de l'année

Les effectifs contractuels se répartissent en contractuels permanents et contractuels non permanents.

Les contractuels sur emplois permanents sont essentiellement recrutés pour le remplacement d'agents fonctionnaires ou contractuels momentanément indisponibles. Leur nombre est variable d'une année sur l'autre.

Ainsi, chaque année, une enveloppe est reconduite pour couvrir ces dépenses imprévues.

Les contractuels sur emplois non-permanents sont essentiellement recrutés en accroissement saisonnier d'activité.

Effectif sur l'année	2014	2015	2016	Prévisions 2017
<b>SAISONNIERS (nb. de mois)</b>	<b>152</b>	<b>152</b>	<b>131</b>	<b>140</b>
Dont SNSM	64	63	69	69
-				
Dont Vacances Sportives (été)	14	12	11	11
Autres	74	76	51	60

L'effectif saisonnier a été en forte diminution (-14%) en 2016 par rapport à 2015. En effet, le recours aux saisonniers s'est recentré sur les services dont l'activité varie lors de la saison estivale.

Sur 2017, il est attendu une augmentation des effectifs de saisonniers notamment liée à la gestion des parkings de Carnon.

➤ **LES DEPENSES DE PERSONNEL TITULAIRE**

Masse salariale	2014	2015	2016	Prévisions 2017
<b>Masse Salariale globale</b>	<b>13 638 136</b>	<b>13 970 838</b>	<b>13 449 019</b>	<b>14 110 000</b>

	2014		2015		2016		2017
	EFFECTIFS	COÛT ANNUEL	EFFECTIFS	COÛT ANNUEL	EFFECTIFS	COÛT ANNUEL	PREVISIONS
<b>TITULAIRES</b>	<b>321</b>	<b>11 460 651,66 €</b>	<b>310</b>	<b>11 648 724,77 €</b>	<b>308</b>	<b>11 632 241,64 €</b>	<b>12 209 000€</b>

Le coût annuel des effectifs titulaires est en légère diminution entre 2015 et 2016 (-16 000€) en raison de la baisse du nombre de fonctionnaires.

En 2017, ce montant devrait augmenter de façon substantielle au regard des recrutements prévus et de l'impact des réformes.

**Traitement indiciaire**

➤ **Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (P.P.C.R.)**

En application du protocole relatif à l'avenir de la fonction publique et à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR), une réforme d'ampleur des carrières des fonctionnaires territoriaux est mise en œuvre dès 2016 et se poursuivra sur 5 ans (jusqu'en 2020).

Cette réforme prévoit en outre :

- La modification de la structure des cadres d'emplois des 3 catégories A, B, et C,
- La modification des durées d'avancements et des grilles indiciaires,
- Une cadence unique d'avancement d'échelon...

En 2016, les agents de catégorie B ont été concernés ainsi que quelques agents de catégorie A.

En 2017, ce sont les agents de catégorie C qui sont concernés (soit la plus grande partie des effectifs de la collectivité) ainsi que l'ensemble des agents de catégorie A.

Le coût prévisionnel de cette réforme s'élève pour 2017 à 75 000 € pour les fonctionnaires.

➤ **Valeur du point**

Le montant de la valeur du point des fonctionnaires était resté gelé depuis le 1er juillet 2010. En 2016, il a été décidé une revalorisation en deux temps : + 0.6% au 1er juillet 2016 et + 0.6% au 1er février 2017.

Le coût de cette revalorisation indiciaire s'élève en 2016 à 35 000 € et atteindra environ 70 000 € en 2017.

### Nouvelle Bonification indiciaire

Années	2016	Prévisions 2017
Coût NBI Titulaires	85 000 €	87 000 €

### Régime indemnitaire

Années	2016	Prévisions 2017
Coût RI Titulaires	1 052 000 €	1 052 000 €

Les élections vont entraîner une augmentation du régime indemnitaire évaluée à 10 000 € pour les 4 tours.

Ces augmentations seront compensées par la généralisation du dispositif « transfert primes-points » sur l'ensemble des catégories (A, B et C).

#### ➤ LES DEPENSES DE PERSONNEL CONTRACTUEL

##### Coût des saisonniers

Dans le cadre de la préparation du budget du personnel au titre de l'année 2016, il a été demandé un effort financier concernant notamment le recours aux agents saisonniers.

Cet effort financier s'est traduit en prévision par une baisse de 100 000 €.

Or, en réalisation, les économies ont atteint près de 150 000 €, en raison d'une baisse considérable du coût de la surveillance des plages confiée à la SNSM (réduction des périodes d'ouverture de la surveillance, suppression des heures supplémentaires...).

Pour rappel, le coût des saisonniers a été le suivant sur les trois dernières années :

	2014	2015	2016	Prévisions 2017
Coût annuel saisonniers	546 000 €	527 000 €	379 000 €	450 000 €
<i>Dont SNSM</i>	228 500 €	215 500 €	177 000 €	215 000 €

La réforme PPCR pour l'ensemble des agents contractuels est estimée en 2017 à 18 000€ annuelle.

#### 4. LES DEPENSES RELATIVES AUX HEURES SUPPLEMENTAIRES

	2014	2015	2016	Prévisions 2017
Coût heures supplémentaires	289 331 €	257 264 €	205 882 €	223 000 €

Pour 2017, une légère augmentation du nombre d'heures supplémentaires est prévue en raison de l'organisation des élections. En effet, le coût de 4 tours d'élection (en heures supplémentaires) est estimé à 18 000 €, soit 4 500 € par tour d'élection.

La collectivité a mis en place une politique de réduction des heures supplémentaires. Les économies en résultant s'élèvent à :

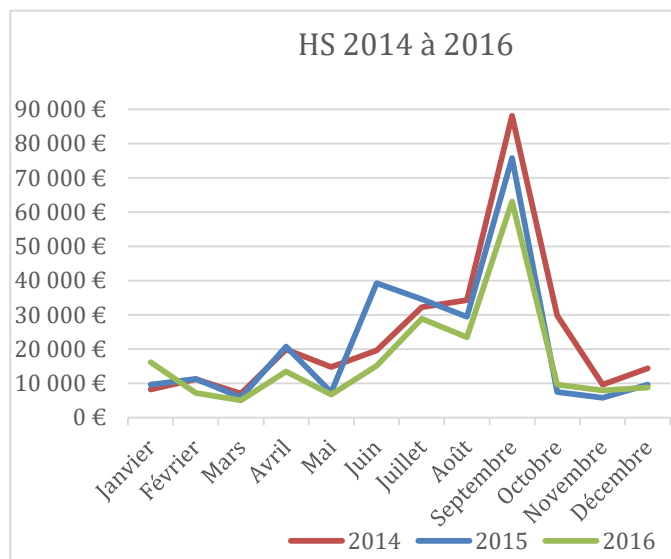


MAUGUIO  
CARNON

- 32 142 € en 2015

- 51 382 € en 2016

Mois/an nées	2014	2015	2016	Diff n/n-1
Janvier	8 201 €	9 656 €	16 200 €	6 543 €
Février	11 231 €	11 300 €	7 241 €	-4 059 €
Mars	7 011 €	5 928 €	5 084 €	-844 €
Avril	19 898 €	20 760 €	13 511 €	-7 248 €
Mai	14 798 €	7 445 €	6 796 €	-649 €
Juin	19 606 €	39 246 €	15 152 €	-24 094 €
Juillet	32 265 €	34 566 €	28 912 €	-5 653 €
Août	34 320 €	29 501 €	23 488 €	-6 013 €
Septemb re	88 119 €	75 859 €	63 118 €	-12 741 €
Octobre	29 803 €	7 498 €	9 655 €	2 157 €
Novembr e	9 619 €	5 847 €	7 955 €	2 108 €
Décebr e	14 459 €	9 658 €	8 770 €	-888 €
<b>Total</b>	<b>289 331 €</b>	<b>257 264 €</b>	<b>205 882 €</b>	<b>-51 382 €</b>

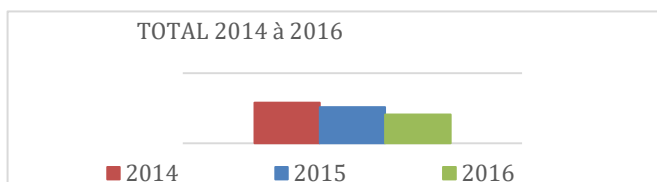


**Evènements exceptionnels :**

Elections : avril et juin 2014, avril 2015, janvier 2016.

Mises sous pli : octobre 2014, juin 2015.

Intempéries : octobre 2014, octobre 2016.



➤ **LE TEMPS DE TRAVAIL**

La durée du travail des fonctionnaires est passée, au même titre que dans le privé, à 35 heures hebdomadaires au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

C'est le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 qui fixe à 1 607 heures annuelles le temps de travail effectif des fonctionnaires territoriaux.



Afin de garantir le décompte des 1 607 heures annuelles, la Mairie de Mauguio s'est engagée dans une large réflexion autour de cette question sur le temps de travail.

Dès lors, dès le 1er janvier 2016, un jour de congé exceptionnel a été supprimé pour l'ensemble des agents. Cette année, en 2017, c'est le nombre de RTT qui est réduit afin d'être ramené à 15 par an, correspondant au nombre devant être attribué aux agents effectuant 37 heures 30 par semaine.

Enfin, une large concertation auprès de l'ensemble des services est menée afin de travailler sur une nouvelle organisation du temps de travail qui respecte nos obligations légales et améliore le service public.

### **3. LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITE**

#### **3.1 LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET LA CAPACITE D'INVESTISSEMENT :**

**PRESENTATION DU PPI :** Il résulte d'une **analyse rétrospective** (le bilan financier et ses anticipations) et d'une **analyse prospective** qui permet d'estimer la capacité d'investissement / endettement de la commune.

#### **LES RATIOS INDISPENSABLES :**

##### **➤ L'EPARGNE BRUTE OU L'AUTOFINANCEMENT**

#### **RECETTES DE GESTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES DE GESTION DE FONCTIONNEMENT**

Elle permet d'identifier la capacité à :

- absorber de nouvelles dépenses de fonctionnement
- se désendetter et / ou à investir avec un effet de levier de 1 à 10

## La constitution de l'autofinancement

Budget principal en milliers d'euros					Taux d'évolution
	2013	2014	2015	2016	2016/2015
Recettes de gestion	25 903	26 009	25 646	25 215	-1,68%
Dépenses de gestion	21 002	21 531	21 626	20 958	-3,09%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4 901</b>	<b>4 478</b>	<b>4 020</b>	<b>4 257</b>	5,90%
Intérêts de la dette	701	660	577	514	-10,92%
<b>Epargne brute</b>	<b>4 200</b>	<b>3 818</b>	<b>3 443</b>	<b>3 743</b>	8,71%
Amortissement du capital	3 961	1 528	1 444	1 375	-4,78%
<b>Epargne nette</b>	<b>239</b>	<b>2 290</b>	<b>1 999</b>	<b>2 368</b>	18,46%
Produits des cessions	4 209	58	34	7	-79,41%
<b>Epargne brute (hors produits de cessions)</b>	<b>-9</b>	<b>3 760</b>	<b>3 409</b>	<b>3 736</b>	<b>9,59%</b>

### Augmentation des soldes d'épargne

L'analyse rétrospective montre une inversion de la tendance amorcée en 2014. En effet, depuis 2014 l'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) affectée par le rythme de progression des dépenses de fonctionnement supérieur à celui des recettes. (3 818 k€ en 2014 / 3 443 k€ en 2015 => -375-k€) montrait des signes de repli inquiétants.

Ce repli, résultat d'une réduction sans précédent des recettes de fonctionnement et des charges nouvelles imposées par la réglementation nationale annonçait un effet ciseau dès 2017.

Les mesures mises en œuvre ont permis clairement de redresser les finances communales et de repousser l'effet ciseau.

#### ➤ LA CAPACITE DE DESENETTEMENT :

##### ENCOURS DE LA DETTE (stock) / EPARGNE BRUTE (en années, flux)

C'est le principal indicateur de solvabilité :

- **ZONE D'ALERTE : ENTRE 8 ET 12 ANS**

En 2016, ce ratio est de **4 années pour la commune**

### 3.2 LES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENT :

Les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) (art. L. 2311-3-I, CGCT) qui s'inscrivent dans la logique d'une gestion pluriannuelle.

#### Le Bilan de l'AP/CP concernant la réhabilitation de l'îlot Prévert :

L'autorisation de programme initiale n'intégrait que la réhabilitation de la partie Sud de Prévert.

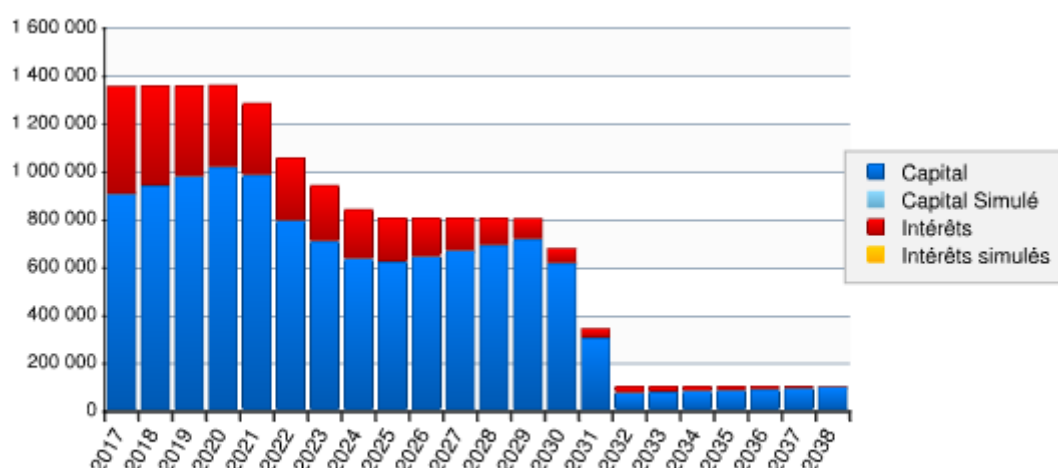
AP16-9108 Réhabilitation de l'îlot Prévert	Montant de l'AP	mandaté sur 2015	CP 2016	Réalisé en 2016	CP 2017
Crédits de paiement	1 725 000	34 600	665 400	35 300	1 025 000

En 2017, les éléments de prospective permettent d'avoir une vision plus sereine de l'avenir financier de la commune. Le programme de Réhabilitation de l'îlot Prévert est étendu à Prévert Sud. Le montant de l'autorisation de programme est porté à 3 050 000€.

### PRESENTATION DU PPI DE LA COMMUNE (ANNEXE)

### 3.3 LA GESTION DE LA DETTE :

#### Profil de remboursement de la dette



### Synthèse de notre dette au 31/12/2016

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
11 797 510.45 €	3,84 %	12 ans et 7 mois	7 ans et 4 mois

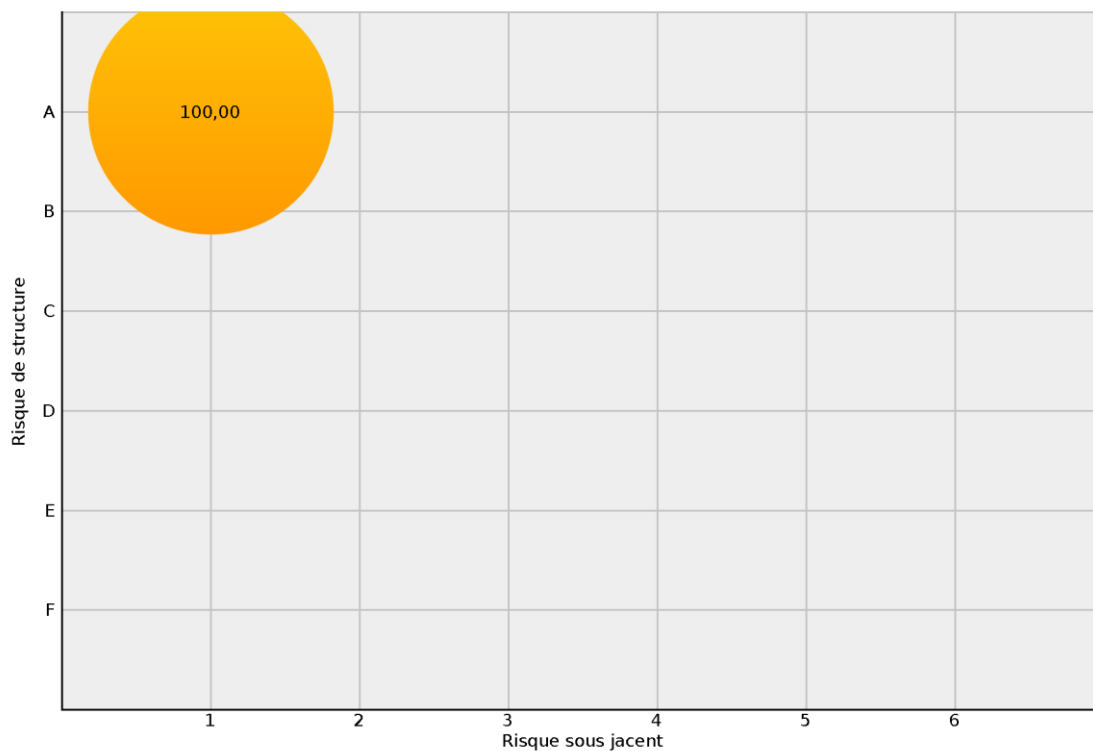
### Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	11 102 892.62 €	94,11 %	3,96 %
Variable couvert	694 617.83 €	5,89 %	1,96 %
Variable	0.00 €	0,00 %	0,00 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>11 797 510.45 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3,84 %</b>

### Dette selon la charte de bonne conduite

Risque faible

Taille de la bulle  
= % du CRD



### Dettes par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	8 688 890.70 €	73,65 %
DEXIA CL	2 241 397.83 €	19,00 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	867 221.92 €	7,35 %
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>11 797 510.45 €</b>	<b>100,00 %</b>

### Dettes par année

	2016	2017	2018	2019	2020
Encours moyen	12 319 919 €	11 235 045 €	10 307 834 €	9 342 943 €	8 339 601 €
Capital payé sur la période	1 374 872 €	903 057 €	939 597 €	977 774 €	1 017 666 €
Intérêts payés sur la période	513 553 €	452 960 €	417 310 €	380 376 €	341 922 €
Taux moyen sur la période	3,85 %	3,81 %	3,80 %	3,78 %	3,77 %

### CONCLUSION :

Les premiers résultats de l'exercice 2016, permettent de faire le bilan de la stratégie financière menée par la commune dans un contexte incertain pour les collectivités locales.

- Plan d'économies sur 2 ans
- Mesures d'optimisation fiscale
- Une gestion active de la dette

Le bilan financier est positif, les ratios financiers sont au vert et permettent de financer sereinement un projet politique ambitieux au service de la population sans augmentation des taux de fiscalité.

Après 3 années de construction des politiques publiques (diagnostic, études ...), les 3 années prochaines seront dédiées à la réalisation des équipements structurants.

Le budget primitif 2017 vous sera présenté lors de la séance du Conseil Municipal du 6 MARS 2017.